

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0058787

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

156053

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7375

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : WAHBI MOHAMED

Date de naissance : 01/03/1967

Adresse : Habituelle

Tél. : 0663111743

Total des frais engagés : 150.745,24 + 590,300 + 360 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Amal ZALIM
Medecine generale
Bd El joutane N 616 Derb Friha
Casablanca (Sbata) - Cosa
Date : 3 Mars 2023
Téléphone : 05 22 59 99 77

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 04/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
3 MARS	ULY		150,00	Dr. Amal ZAL
6 MARS 2021	UML			Medecin Nabil Debbouche Dr Amal ZAL 22599911

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie AINAY Dr. Hédi Ammar 141 Rue de l'Ain Chock P.O. Box 1062 Ostend, Belgium</i>	<i>06/03/23</i>	<i>745,20</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature des Laboratoires et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. A. EL KAISSOUNI</i>	04/03/23	B1: 610	590,00 DH
<i>ARKAM Fathia Radiologue</i>	04/03/23	bx RASHIS CERVICALE	300 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre			Barcode
		A M	P C	I	
SAKINA EL MENYANI Kinésithérapeute Physiothérapeute Tél.: 05 22 21 40 41	8/03/2011	88	Kinéitherapie	X 120	091145466 960DA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

19,50 x 4 = 78,00

(R)

Uvado se 100.000

S.V

= 245,00 , 1 camp 15 fm per
02 min

PHARMACEUTICALS
Dr. Houida Amal
Bd. TAH Rue 17, N° 10 et 12
Habous 1000, Ain Chock

Dr. Amal ZALIM

Spécialiste en Médecine générale
Médecine N° 06 Durb Friha
Bd. El Djoudiane N° 10 (Spatiale) Casab
Cité Djemaa (Spatiale) 06 22 59 99 77
1^{er} Etage - Tel:

Dr.Amal Zalim

SUIVI GROSSESSE

Echographie

Electrocardiogramme

ECG

Médecine générale



الدكتورة أمال زليم

متابعة العمل

الفحص بالصدى - التلوزة

التخطيط الكهربائي للقلب

الحجامة

الطب العام

GSM: 06.0283.31.91

الدار البيضاء, في:

Casablanca, Le:

6 MARS 2023

Mme Baïn Latifa

→ Cervicalgie

→ Rx: Cervicathose prédominante
au niveau du los neck
Cervel

→ Dr Amal ZALIM Medecine générale
Bd F. Djellal N° 646 Dar El Friha
Tunisie Djemaa El Beldi Casablanca
Télé: 05 22 59 99 77

شارع الجولان رقم 616 درب فريحة قرية الجماعة (سباتة) الطابق الأول - البيضاء
الهاتف 77 99 77 05 22 59 99 77 البريد الإلكتروني : amal.zalim@gmail.com

biokiné

Centre de kinésithérapie d'amincissement et de bien être

Casablanca le : 10/03/2023

FACTURE n° 37.

NOM & PRENOM : Hme Baid latifa

Assurance /Mutuelle : MUPRAS

Soins : 8 séances de reéducation fondamentale

Date de début : 10/03/2023

Date de fin : 03/04/2023.

08 séances x 120,00 dh

Total : 960,00 dh

Arrêté le présente facture à la somme de :

Neuf cent soixante Dirhams

~~SAKINA EL MENYAN~~
Kinésithérapeute Physiotérapeute
Tél.: 05 22 21 40 41

planingue de Reculatlon'

pour Hme baide latifa.

1^{ere} seance: → 10/03/2023.

2 → 13/03/2023

3 → 16/03/2023

4 → 20/03/2023

5 → 23/03/2023

6 → 24/03/2023

7 → 30/03/2023

8 → 03/04/2023

SAKINA EL MENYANI
Kinésithérapie Physiotérapie
Tél.: 05 22 21 40 41

Dr. Amal ZALIM ORDONNANCE

Dr. Amal ZALIM
Médecine générale
M. 616 Durb Friha

131 El Youlaine N° 616 Durb Friha
Cité Djemaa (Istanbul) Casablanca
Tel: 05 22 59 99 77

Le 3 MARS 2023

Mr. El Aouad

Hme. Badi Latif

Feuille SW

- VS
- Acide urique
- Vélo
- FR

Laboratoire AllianceBio
d'Analyses Médicales
178 Bd Tahar Afif Chock Casablanca
tél: 05 22 21 45 55 GSM: 06 64 52 61 62
Dr. A. EL KAISOUNI

Dr. Amal ZALIM
Médecine générale
M. 616 Durb Friha

131 El Youlaine N° 616 Durb Friha
Cité Djemaa (Istanbul) Casablanca
Tel: 05 22 59 99 77

Facture

N° facture 23-1013

N° Dossier : 23031173

Date 04/03/2023

Mme BAID Latifa

Code Acte	Designation Acte	Cotation
VS	VITESSE DE SEDIMENTATION	30
AU	Acide Urique	30
VITD	25-OH Vitamine D (D2 + D3)	450
FR	FACTEUR RHUMATOIDES	100

Total en B 610,00

Total en dirhams 590,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cinq cent quatre-vingt-dix dirhams***

*Laboratoire AllianceBio
d'Analyses Médicales
78, Bd Tah Aïn Chock - Casablanca
Tél: 0522 21 45 55 GSM: 06 64 52 61 67
Dr. A. EL KAISSOUNI*

ORDONNANCE

Dr. Amal ZALIM

Medecine générale
Bd. El Djouline N° 616 Derb Friha
1er Cité Djemaa El Bataj - Casablanca
Tél: 05 22 59 99 77

Le : - 3 MARS 2023

Baïd Rachid

- Cervicalgie

Facial

Rachis cervical

Dr. Amal ZALIM

Medecine générale
Bd. El Djouline N° 616 Derb Friha
1er Cité Djemaa El Bataj - Casablanca
Tél: 05 22 59 99 77

Dr. EL BOKKAM Fatna
Médecin Bénévole
BDC 762, Bd. Driss El Hachemi
Cité Djemaa El Bataj - Casablanca
Tél: 05 22 57 65 65



Facture N° : 1305/23

Le : 04/03/2023

Madame BAID LATIFA

Examen : RX RACHIS CERVICAL F+P

Montant : **300.00 DH**

Trois Cent Dirhams

Dr. EL AFRAM Fatma
Médecin Radiologue
RDC 762 Bd. Driss El Harti
Cité Djemaa - Casablanca
Tél. 0522.57.65.65



مركز الفحص بالأشعة سباتة

CENTRE RADIOLOGIE SBATA

الدكتورة إلاركم فاطنة

Médecin Radiologue إختصاصية في الفحص بالأشعة

- Scanner Spirale Corps Entier
- Dentascanner - Panoramique Dentaire
- Echographie Générale

- Echographie - Doppler
- Echographie Ostéo Articulaire
- Radiologie Numérisée

- Mammographie Numérisée
- Radiographie Rachis Entier
- Radio - Photo

DATE LE : 04/03/2023

NOM & PRENOM : MME.BAID LATIFA
MEDECIN TRAITANT : DR.AMAL ZALIM

RADIOGRAPHIES DU RACHIS CERVICAL DE FACE ET DE PROFIL

TECHNIQUE

Face, profil

RESULTATS

- Pas d'anomalie de la minéralisation osseuse.
- Remaniements arthrosiques somatiques de C5 , C6 et C7.
- Pincement discal modéré en C5 – C6 et C6-C7.
- Uncarthrose bilatérale en C5-C6 et C6-C7.
- Respect de la ligne spino-lamellaire.
- Respect de la hauteur des corps vertébraux et des espaces inter-somatiques.
- Bonne congruence des massifs articulaires.
- Intégrité de l'odontoïde.
- Parties molles sans anomalie.

CONCLUSION

- Cervicarthrose prédominante au niveau du bas rachis cervical.

Cordialement

Dr. EL ARKAM Fatna
Médecin Radiologue
RDC 762, Bd Driss El Harti
Cite Djmaâ - Casablanca
Tél : 05 22 57 65 65

Compte rendu d'analyses

Demandé par Dr: AMAL ZALIM
 Prélèvement du: 04/03/2023 8:19
 Édité Le : 04/03/2023 12:38

Mme BAID Latifa

DDN : 05/08/1974
 Dossier N°: 23031173



HEMATOLOGIE

VITESSE DE SEDIMENTATION

(Technique : Méthode de Westergren automatisée Vacutte
 SRT 10/II a 27°)

Première heure

7

mm/h

Normes selon Bottiger et Svedberg :

27 (28/01/22)

< 50 ans : < 15

> 50 ans : < 20

La VS 1ère heure est la seule mesure recommandée par le Comité international de Standardisation en hématologie.

La mesure de la VS à la deuxième heure n'apporte aucune information supplémentaire.
 Stuart, J. Comité International pour la Standardisation en Hématologie.

Recommandations pour les mesures de vitesse de sédimentation. J Clin Pathol. 1993;46:198-203.

Deuxième heure

20

mm/h

66 (28/01/22)

BIOCHIMIE

Acide Urique

(Technique : Uricase - PAP)

49

mg/L

(26 - 60)

292

μmol/L

(155 - 357)

VITAMINES

25-OH Vitamine D (D2 + D3)

(Technique : Enzyme Linked Fluorescent Assay)

14,10

ng/mL

23,20 (28/01/22)

35,25

nmol/L

Interprétation :

Carence vitaminique D : < 20 ng/mL

Insuffisance vitaminique D : 20 - 29 ng/mL

Taux normal : 30 - 100 ng/mL

Possible intoxication vitaminique D : > 100 ng/mL

AUTO-IMMUNITE

FACTEUR RHUMATOÏDES

(Technique : Immuno-turbidimétrie)

6,6

IU/mL

(Inférieur à 14)

Résultats recto-verso

Signé par Dr. A. EL KAISSOUNI



Dossier N°: 23031173

Page : 1 / 1